

Henri-Raymond Casgrain, historien

Maurice Lemire

Volume 22, Number 2 (65), Winter 1997

Henri-Raymond Casgrain

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/201301ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/201301ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lemire, M. (1997). Henri-Raymond Casgrain, historien. *Voix et Images*, 22(2), 261–275. <https://doi.org/10.7202/201301ar>

Article abstract

Abstract

À literary man first and foremost, Abbé Casgrain began his career as a historian with a Providentialist view of Canadian history. However, his desire to refute the successive publications of the American historian Francis Parkman led him to change his methods. Rather than utter blanket denials in the manner of several of his contemporaries, he learned to consider his adversary's arguments and base his refutations solely on documentary evidence. But despite significant progress (especially in his last works), Casgrain never lost his penchant for general propositions and gratuitous encomiums.

Henri-Raymond Casgrain, historien

Maurice Lemire, Université Laval

Littérateur d'abord et avant tout, l'abbé Henri-Raymond Casgrain commence sa carrière d'historien en adoptant le point de vue providentialiste sur l'histoire du Canada. Mais le désir de réfuter les publications successives de l'historien américain Francis Parkman l'amène à réviser sa méthode. Au lieu de se contenter de dénégations sans réserves, comme plusieurs de ses compatriotes, il apprend à considérer les arguments de son adversaire et à ne le réfuter que sur la foi des documents. Toutefois, malgré des progrès significatifs, surtout dans ses dernières œuvres, Casgrain ne se départit pas de sa tendance aux propositions générales et aux éloges gratuits.

Retracer la trajectoire suivie par Henri-Raymond Casgrain, au cours de sa carrière d'historien, n'est pas une mince tâche, car en plus d'avoir beaucoup écrit, il a considérablement évolué, passant du «providentialisme» le plus pur à l'histoire scientifique, telle qu'on l'entendait à l'époque. Son désir de réfuter Francis Parkman l'amène progressivement à adopter la méthode de son adversaire.

L'historien providentialiste

Au départ, Casgrain se fait connaître comme littérateur avec ses *Légendes canadiennes*¹ en 1861. Il obéit alors au mot d'ordre de Joseph-Charles Taché qui espérait fonder la littérature nationale sur le folklore. Mais la querelle qui éclate bientôt entre l'imprimeur Léger Brousseau et les collaborateurs des *Soirées canadiennes* au sujet du droit de propriété de la revue amène les dissidents à fonder une nouvelle revue, plus orientée vers les études historiques. C'est pour mieux correspondre à l'esprit du groupe que Casgrain se serait mis à l'histoire. En coiffant son nouveau chapeau, il ne se croit pas obligé de renoncer au premier. À l'époque où il commence sa carrière avec son *Histoire de la mère Marie de l'Incarnation*² (1864), l'histoire est encore considérée comme un genre littéraire.

1. Henri-Raymond Casgrain, *Légendes canadiennes*, Québec, Léger Brousseau, 1861.

2. *Id.*, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, Québec, Desbarats, 1864.

Même si certains prétendent à la science, comme le soutient François-Xavier Garneau dans le « Discours préliminaire » de son *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*³, Casgrain ne croit pas devoir s'y astreindre :

Il y a deux écoles, ou si l'on veut, deux races d'historiens : ceux qui effacent et ceux qui accusent leur personnalité ; ceux qui se désintéressent du présent et se contentent de narrer et d'expliquer les événements, et ceux qui, en étudiant le passé, n'oublient pas le présent, qui embrassent une doctrine ou une cause, la font ressortir des faits et en poursuivent le développement⁴.

Partisan de cette dernière école, Casgrain indique ici qu'il n'entend pas faire abstraction de son moi sous prétexte d'objectivité scientifique : l'historien, tout comme l'orateur, s'implique dans son discours avec toutes les ressources de son art. Il est une sorte de prosélyte de la foi qui dispose des faits et les interprète toujours de la manière la plus favorable à la religion. Seul peut-être parmi ses contemporains, Casgrain a compris l'importance du métadiscours pour accréditer une thèse. À Octave Crémazie, qui lui reproche de surfaire la valeur de la littérature nationale dans son article sur « Le mouvement littéraire de 1860 », il répond : « Si l'avenir ne nous promet rien de très florissant pour les lettres, ayons donc au moins le plaisir de le croire ; ça sera toujours autant de pris⁵. »

Cette disposition d'esprit explique en bonne partie sa propension à surfaire la réalité qu'il évoque. Pas moins que la poésie, l'histoire embellit le passé pour en imprégner les âmes et les rendre meilleures, comme l'illustre bien la longue introduction à l'*Histoire de la mère Marie de l'Incarnation*. S'embarrassant peu de la documentation, l'abbé brosse une fresque épique des origines de la Nouvelle-France. La colonisation du Nouveau Monde s'inscrirait dans la suite des Croisades. Par l'héroïsme de ses missionnaires, le dévouement de ses femmes et l'intrépidité de ses soldats-colons, la colonie française aurait montré qu'elle était digne de perpétuer en Amérique le rôle civilisateur de la France. Une nouvelle plénitude des temps s'annonce : bientôt l'Amérique anglo-saxonne et protestante s'effondrera, prise en tenailles, au nord par le Canada et au sud par le Mexique, pour laisser libre cours au catholicisme triomphant. L'historien en arrive à cette conclusion, non pas après avoir analysé la situation politique dans la république voisine, mais après avoir brossé des tableaux vibrants d'émotion du martyre des missionnaires jésuites et le siège soutenu par

3. François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, t. 1, Québec, Aubin, 1845 ; t. 2, Québec, Aubin, 1846 ; t. 3, Québec, Fréchette, 1848 ; Montréal, Lovell, 1852.

4. Henri-Raymond Casgrain, « Notre passé littéraire et nos deux historiens », *Mémoires de la Société royale du Canada*, vol. I, section 1, 1882, p. 90.

5. Lettre de Henri-Raymond Casgrain à Octave Crémazie, 29 juin 1866, citée par Odette Condemine, *Octave Crémazie. Œuvres II – Prose*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, p. 79.

Dollard (Daulac) au Long-Sault. Ces scènes ne sont inférieures à celles de l'Iliade que parce qu'elles n'ont pas trouvé un Homère pour les célébrer. D'où le rôle qui échoit à l'historien. Par leur valeur et leur beauté, elles indiquent clairement les desseins de la Providence: «Il est impossible de méconnaître les vues providentielles qui ont présidé à sa formation; il est impossible de ne pas entrevoir que, s'il ne trahit pas sa vocation, de grandes destinées lui sont réservées dans cette partie du monde⁶.» Casgrain procède ici de la même façon que Chateaubriand dans *Le Génie du christianisme*: de la beauté d'une chose, il conclut à sa vérité. La beauté de l'histoire, c'est un peu beaucoup la beauté du texte qui la produit.

S'il ouvre son œuvre historiographique par Marie de l'Incarnation et s'il la continue avec Catherine de Saint-Augustin dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu*⁷, c'est pour confirmer les origines mystiques de la Nouvelle-France. L'intervention divine auprès de deux religieuses aux débuts mêmes de la colonie illustre, mieux que tout autre fait, la vocation particulière du peuple canadien-français. Une fois que Dieu a ainsi manifesté sa prédilection, qui oserait contester la vocation du peuple élu? C'est avec l'assurance du croyant que Casgrain déroule son récit, moins pour rendre compte de la réalité que pour élever un monument qui servira de signe de ralliement. Pour lui, l'histoire autorise les mêmes licences que la poésie. Dans ses deux hagiographies, l'historien idéalise la réalité triviale pour la rendre digne de la mémoire collective: il sélectionne les faits et les transforme en profondeur pour répondre aux canons du genre. En effet, il importe moins de savoir ce que Marie de l'Incarnation a vraiment fait tel jour, à telle heure, que de faire ressortir en quoi elle correspond aux modèles du genre. Aussi les personnages ne sont-ils pas représentés dans la banalité de leur quotidien, mais drapés dans des poses hiératiques convenues, avec toutes les ressources qu'offre la littérature. Le récit s'enrichit d'évocations, de comparaisons, de souvenirs qui intensifient l'atmosphère poétique. Cette recherche des effets littéraires est si apparente qu'elle a embarrassé la critique de l'époque. Le journaliste et critique Hector Fabre écrit:

J'admire ces brillants tableaux, où l'imagination du poète embellit l'histoire, les hommes comme les événements, adoucit le rude aspect de la réalité et donne au passé les brillantes couleurs qu'après une si longue expérience, l'humanité prête encore à l'avenir. [...] Mais, l'avancerai-je, je préfère la vérité⁸.

Sous le pseudonyme de Jean Piquefort, Adolphe-Basile Routhier dénonce ce genre de coquetterie littéraire:

Le style est plus grave, plus sobre et moins esclave de l'imagination [dans l'*Histoire de mère Marie de l'Incarnation* que dans les *Légendes cana-*

6. Henri-Raymond, Casgrain, *Œuvres complètes*, t. III, Montréal, C.-O. Beauchemin & fils, 1896, p. 63.

7. Henri-Raymond Casgrain, *Histoire de l'Hôtel-Dieu*, Québec, Léger Brousseau, 1878.

8. Hector Fabre, «Écrivains canadiens. L'abbé Casgrain», *Revue canadienne*, mai 1865, p. 288.

diennes]. Mais hélas! la vanité de l'écrivain s'y montre encore, et il y a des pages qui semblent bien plutôt faites pour la glorification de l'auteur que pour celle de l'héroïne⁹.

Ces deux hagiographies confirment Casgrain dans son rôle de prêtre-historien. Providentialiste à l'extrême, il voit l'intervention divine partout. Plus soucieux d'édification que de vérité historique, il préfère, pour ne pas nuire à sa thèse, taire parfois certaine vérité plutôt que d'en faire l'examen. Son commerce avec l'historien américain Francis Parkman l'amène cependant à se remettre en question.

La collaboration avec Francis Parkman

On peut croire que Casgrain accepte de collaborer avec Francis Parkman, de lui fournir de la documentation et de le faire bénéficier de son réseau dans le dessein de le gagner à sa vision providentialiste de l'histoire du Canada. Il pousse la gentillesse jusqu'à lui consacrer une biographie très élogieuse en 1872. Mais la parution en 1874 de *The Old Régime in Canada*¹⁰ refroidit cette amitié. Dans la longue recension qu'il en fait, Casgrain s'interroge : « Trop souvent on a fait des panégyriques au lieu de l'histoire. Les livres de M. Parkman ont du moins cela de bon, qu'ils nous apprennent à examiner nos annales avec les yeux de la froide raison¹¹. » Formé à l'Université Harvard, Parkman voit le passé de l'Amérique du Nord d'un point de vue tellement différent, qu'aux yeux de Casgrain, il est incapable de comprendre le miracle que la Providence a accompli au Canada. L'abbé l'accuse même de préjugés et de fanatisme. Loin de se contenter de cette réprobation, il entreprend de le réfuter dans un ouvrage intitulé *Une paroisse canadienne au xvii^e siècle*¹².

Pour ce faire, Casgrain passe du panégyrique à la méthode monographique. Depuis 1874, il correspond avec Edme Rameau de Saint-Père qui l'initie à la théorie de Frédéric Le Play. Dans une lettre datée du 27 mai 1878, Rameau résume ainsi l'essentiel de la méthode monographique :

C'est en pénétrant [...] dans le fond même de la population, en analysant les familles populaires, leur progrès et leurs défaillances, que l'on saisit complètement la physionomie réelle, et les mystères de l'histoire du passé. On connaît alors le secret véritable de la force et de la faiblesse des nations, parce que l'on pénètre dans leurs mœurs, dans leurs idées, dans leurs croyances, dont l'influence est bien autrement forte sur leur destinée que celle de leurs institutions et constitutions¹³.

9. Auguste Laperrière (compilateur), *Les Guêpes canadiennes*, t. II, Ottawa, A. Bureau, 1881, p. 280.

10. Francis Parkman, *The Old Régime in Canada*, Boston, Little, Brown and Company, 1874.

11. Henri-Raymond Casgrain, *Œuvres complètes*, t. I, *op. cit.*, p. 395.

12. *Id.*, Casgrain, *Une paroisse canadienne au xvii^e siècle*, Québec, Léger Brousseau, 1880.

13. Voir Manon Brunet et al., *Henri-Raymond Casgrain épistolier*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1995, p. 28.

Pour illustrer les défaillances du système féodal, Parkman s'était servi de l'exemple de Rivière-Ouelle à partir d'une documentation fournie par son correspondant canadien. Pour le réfuter, Casgrain rédige une monographie sur la seigneurie du même endroit. Il entend par là démontrer quel était le système dans l'ensemble de la colonie : « En généralisant cette étude monographique, on a une idée exacte de la colonisation de la Nouvelle-France au xvii^e siècle ; car le système était le même partout et produisait naturellement les mêmes résultats ¹⁴. »

C'est donc dans ce dessein que Casgrain fouille les archives, les registres paroissiaux, les recensements, pour établir dans quelles conditions vivait la population de la seigneurie au recensement de 1681. Grâce à quoi il dresse des tableaux sur la provenance des colons des diverses provinces de France, leur métier, leur état de fortune, leur capacité de signer. Cette analyse l'amène à conclure : « Presque tous ces habitants devaient appartenir à une classe relativement aisée, et avaient dû apporter avec eux quelque bien, en venant prendre possession de leurs terres ¹⁵. » Il s'attarde particulièrement sur le cas des premiers missionnaires qui desservent la seigneurie et du premier seigneur que Parkman a caricaturés dans son histoire. À la scène imaginée par l'historien américain décrivant l'arrivée du premier missionnaire parmi une population hirsute, ignorante et à demi sauvage, il en substitue une fondée sur une documentation qui lui permet d'affirmer que ces colons vivaient dans une relative aisance grâce aux biens qu'ils avaient apportés de France. Puis il étudie la famille La Bouteillerie pour montrer quelles relations le seigneur entretenait avec ses censitaires. Grâce aux recherches de Rameau, Casgrain a pu entrer en contact avec cette famille française et obtenir des documents de première main. Malheureusement, le défenseur de la féodalité ne laisse pas suffisamment parler les documents et prend trop souvent la parole à leur place. Il en résulte une sorte de tableau idyllique qui laisse sceptique.

Dans la longue recension qu'il fait d'*Une paroisse canadienne-française au xvii^e siècle*, Alfred Duclos-De Celles ¹⁶ s'emploie plus à combattre Parkman qu'à apprécier Casgrain. Mettant en doute la bonne foi de l'historien américain, il conclut que la leçon donnée par Casgrain devrait lui profiter et le remettre dans le bon chemin.

La publication en 1877 de *Une colonie féodale en Amérique* ¹⁷, de Rameau de Saint-Père, place Casgrain dans une situation délicate. Dans *The Nation* du 27 décembre 1877, Parkman, qui a reçu l'ouvrage en hommage, en a fait une critique dévastatrice dans laquelle il soutient que le

14. Henri-Raymond Casgrain, *Œuvres complètes*, t. I, 1896, p. 559.

15. *Ibid.*, p. 478.

16. Alfred Duclos-De Celles, « Une paroisse canadienne-française au dix-septième siècle », *Revue canadienne*, 1880-1881, p. 226-236.

17. Edme Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique*, Paris, Didier, 1877.

gouvernement anglais n'avait rien de mieux à faire que de déporter les Acadiens. Le Français lui réplique dans une série d'articles publiés dans *L'Opinion publique* par les soins de l'abbé canadien. Ne voulant rompre ni avec l'un ni avec l'autre, Casgrain tente de ménager la chèvre et le chou. Il déclare à Rameau : « Votre livre est la réponse la plus triomphante que je pouvais rêver à ce sujet¹⁸ », tandis qu'il ne désavoue pas Parkman : « Si j'avais à écrire une critique de ces deux ouvrages, je n'adopterais les vues ni de l'un ni de l'autre ; car je suis d'opinion que la vérité est entre les deux¹⁹. » Il faut croire que l'abbé ne se sent pas encore de taille pour se mesurer à l'historien américain. Il mettra près de dix ans à peaufiner sa réponse.

Pendant ses nombreux séjours en Europe, Casgrain accumule une documentation considérable sur les Acadiens, qu'il publiera *in extenso* dans *Le Canada français*²⁰. De plus, il entreprend une sorte de pèlerinage au pays d'Évangéline pour visiter les lieux où s'est déroulée la déportation. Il donne à son récit la forme d'un journal de voyage qui en dissimule jusqu'à un certain point la portée polémique. À Parkman, qui soutient que les autorités anglaises ont épuisé tous les moyens de persuasion pour amener les Acadiens à prêter le serment d'allégeance et qu'ils n'ont utilisé la force qu'en dernier recours, il oppose la thèse de l'initiative personnelle de Charles Lawrence : « L'initiative en était due à Lawrence, poussé par ses subalternes anglo-américains, qui voulaient à tout prix assouvir leur haine contre les Acadiens²¹. » En disculpant les autorités impériales, il espère diviser l'opinion britannique et reporter le blâme sur les Américains. Sur la foi de plusieurs documents, il établit : « On voit maintenant sur qui retombe la responsabilité de la déportation des Acadiens. Le cabinet de Londres y fut complètement étranger [...] Cette déportation fut due au zèle indiscret de ses représentants en Amérique qui, obsédés sans cesse par leurs entourages, fléchirent devant leur fanatisme, et, disons-le aussi devant leur frayeur²². »

En somme, Lawrence aurait cédé aux désirs de vengeance des colons américains. Ainsi, le mobile échapperait à la simple stratégie militaire, comme l'affirmait Parkman, pour descendre au niveau moins noble du règlement de compte. Il faut se souvenir que l'historien américain dénonce dans plusieurs de ses ouvrages la violence des Canadiens contre les colons américains. Il décrit souvent avec un luxe de détails les atrocités dont ses concitoyens ont été victimes. Casgrain trouve dans la

18. Lettre de Casgrain à Rameau, 29 octobre 1877, Manon Brunet *et al.*, *op. cit.*, p. 47.

19. *Ibid.*

20. Voir *Le Canada français*, vol. I, 1888 ; vol. II, 1889 et vol. III, 1890. Cette « collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique » comprend 598 p.

21. Henri-Raymond Casgrain, *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, Québec, L.-J. Demers & frère, 1887, p. 92.

22. *Ibid.*, p. 94.

déportation des Acadiens l'occasion de lui rendre la monnaie de sa pièce. Certes, il insiste sur la fameuse journée du 8 octobre au cours de laquelle les habitants de Grand Pré apprirent leur sort, mais au lieu de chercher à romancer les événements, comme l'avaient fait avant lui Henry Wadsworth Longfellow et Napoléon Bourassa, il décrit toutes les vexations dont ont été victimes les Acadiens. Il trouve les archives de la Nouvelle-Écosse infamantes pour les autorités de cette province, même si elles ont été expurgées. Il complète par la tradition orale : « Au reste nous avons sous la main une masse de faits, recueillis parmi les descendants des Acadiens, qui prouvent que le nombre des familles démembrées fut considérable ²³. » Casgrain insiste sur les difficultés innombrables des Acadiens dans les pays où le sort les a fait échouer. Refoulés par les uns, persécutés par les autres, ils reprennent, autant que faire se peut, la route de l'Acadie où patiemment ils font renaître leur patrie.

Dans son réquisitoire sur le sort des exilés, il s'appuie tantôt sur les lettres de l'abbé Pierre Maillard, tantôt sur la correspondance du père Ciquard et des autres missionnaires dont il cite de larges extraits. Il recourt même aux récits de voyages apostoliques de M^{sr} Joseph-Octave Plessis en 1812 et 1815. Tout cela laisse l'impression d'une mosaïque assez disparate que l'artiste n'a pas su dominer. Le texte du *Pèlerinage au pays d'Évangéline* ne rend pas justice à tous les efforts que l'historien a déployés en faveur des Acadiens. D'abord, le cadre littéraire du récit de voyage, qui permet autant les réflexions personnelles que la stricte démonstration, introduit un élément fictionnel qui s'accorde mal avec l'étude historique. De plus, la lecture de la documentation nous démontre que Casgrain n'a pas su en tirer le meilleur parti. Ici, plus qu'ailleurs, son ambivalence littérateur/historien le dessert. Trop souvent, il fait appel à l'émotion là où il devrait s'adresser uniquement au raisonnement.

Montcalm and Wolfe

Même s'il continue à correspondre avec Casgrain, Parkman tient peu compte de ses remarques. Au lieu d'atténuer son interprétation, il l'accroît, car la guerre de la conquête confirme ses positions. En 1884, il publie son *Montcalm and Wolfe*²⁴ qui polarise l'essence de sa thèse. Il conteste l'interprétation d'historiens comme François-Xavier Garneau et Jean-Baptiste-Antoine Ferland, qui soutiennent que la France a été vaincue en Amérique par des armées dix fois plus nombreuses que la sienne :

[I]t has been argued that the success of the English colonies and the failure of the French was not due to a difference of religious and political systems, but

23. *Ibid.*, p. 112.

24. Francis Parkman, *Montcalm and Wolfe*, Boston, Little, Brown and Company, 1884, 2 v. ; 6^e édition reproduite dans *France and England in North America: A Series of Historical Narratives*, Boston, Little, Brown and Company, 1885, vol. 7.

simply to numerical preponderance. But this preponderance itself grew out of a difference of systems. We have said before, and it cannot be said too often, that in making Canada a citadel of the State religion, — a holy of holies of exclusive Roman Catholic orthodoxy, — the clerical monitors of the Crown robbed their country of a transatlantic empire²⁵.

En d'autres mots, il s'agirait d'une confrontation de systèmes qui, à la longue, finissent par faire la preuve de leur efficacité. Ainsi s'expliqueraient les victoires des Français jusqu'à l'arrivée de William Pitt au pouvoir en 1758. Les différentes colonies américaines, dotées de systèmes parlementaires, avaient toutes les difficultés du monde à se concerter. Habitues au contraire à l'absolutisme royal, les Canadiens obéissaient sans discuter, comme des instruments dociles dans la main du pouvoir. Seule l'arrivée d'un chef hors du commun permet à l'Angleterre de sauver l'Amérique de la domination française. Un système plus démocratique favorise, à la longue, l'émergence d'hommes d'État transcendants, tandis que le favoritisme en France ouvre la voie du pouvoir à des incompetents. C'est ainsi que la première puissance de l'Europe, malgré des ressources beaucoup plus considérables que celles de l'Angleterre, rate son rendez-vous suprême avec l'histoire :

It was the interest of France to turn her strength against her only dangerous rival; to continue as she had begun, in building up a naval power that could face England on the seas and sustain her own rising colonies in America, India, and the West Indies: for she too might have multiplied herself, planted her language and her race over all the globe, and grown with the growth of her children, had she not been at the mercy of an effeminate profligate, a mistress turned procuress, and the favorites to whom they delegated power²⁶.

Pour étayer sa thèse, Parkman dispose de documents abondants, en particulier de ceux qui ont été déposés devant le tribunal à propos de ce qui est passé à l'histoire sous le nom de « l'Affaire du Canada » (procès intentés par les autorités françaises au lendemain de la défaite pour juger

25. « On a soutenu que le succès des colonies anglaises et l'échec de la France n'étaient pas occasionnés par différents systèmes religieux et politiques, mais simplement attribuables à une supériorité numérique. Pourtant, cette supériorité est née des différences entre les systèmes. Nous l'avons déjà mentionné, et nous ne saurions trop insister sur cette idée, qu'en faisant du Canada une citadelle de la religion d'État — le Saint des Saints d'une orthodoxie catholique romaine à toute épreuve —, les moniteurs cléricaux de la Couronne ont privé leur pays d'un empire transatlantique. » Traduction approximative de Kenneth Landry, qui a traduit toutes les citations de Parkman (Francis Parkman, *Montcalm and Wolfe*, *op. cit.*, vol. I, p. 21).

26. « Il était dans l'intérêt de la France de se préparer à affronter son seul rival dangereux; de continuer de raffermir sa puissance maritime, afin de tenir tête à la marine anglaise et de soutenir ses colonies en pleine expansion, en Amérique, aux Indes et aux Antilles: car elle aussi aurait pu se multiplier, établir la langue et la race française partout sur le globe, et croître à même sa progéniture, si elle n'avait pas été à la merci d'une libertine efféminée, une maîtresse devenue proxénète, et des favoris à qui ils déléguaient le pouvoir. » (*Ibid.*, vol. I, p. 356)

les responsables de la perte du Canada). Ces rapports, ou plutôt ces plaidoyers, cherchent à innocenter leurs auteurs en faisant ressortir tous les dessous d'une administration gangrenée par la concussion et en étalant au grand jour les dissensions entre Canadiens et Français. Plus que tout autre, Montcalm et Bougainville, dans leur journal intime, rejettent sur les Canadiens en général et sur Vaudreuil en particulier toutes les défaillances du système. Parkman adopte sans réserve leur point de vue. Il souligne, entre autres, les défauts de Vaudreuil :

He had not the force of character which his position demanded, lacked decision in times of crisis; and though tenacious of authority, was more jealous in self-asserting than self-reliant in exercising it. One of his traits was a sensitive egotism, which made him forward to proclaim his own part in every success, and to throw on others the burden of every failure²⁷.

Dans sa correspondance avec le Ministre de la marine, le gouverneur aurait toujours exagéré les succès de ses coups de main et de ses raids avec des Canadiens et des sauvages. L'auteur de *Montcalm and Wolfe* conteste la victoire d'Oswego : « This affair was trumpeted through Canada as a victory of the French²⁸. » De plus, il manifeste son mépris pour ce genre de campagne : « Thus was Canada roused to martial ardor, and taught to look for future triumphs cheaply bought²⁹. » À ses yeux, l'administration de la colonie pratique la désinformation sur une grande échelle :

[...] putting on an air of triumph even in defeat; using threats, caresses, stratagems; painting our victories in vivid colors; hiding the strength and successes of the enemy; promising succors that did not and could not come; inventing plausible reasons why they did not come; and making new promises to set off the failure of the old³⁰.

Aussi minimise-t-il l'incontestable victoire au fort William-Henry. Au lieu de mettre en valeur la brillante stratégie de Montcalm, il s'attarde sur les suites du combat et le massacre des prisonniers britanniques par les sauvages. Ainsi ternie, cette victoire accable plus les Français qu'elle ne les honore.

27. « Il n'avait pas la force de caractère que cette haute fonction exigeait, il était hésitant en temps de crise; et, malgré son attachement au pouvoir, il se montrait davantage autoritaire qu'indépendant quand venait le temps de l'exercer. Un trait de caractère, son égoïsme susceptible, le poussait à vanter sa participation quand il s'agissait de succès et à jeter le discrédit sur les autres dans le cas de ses défaites. » (*Ibid.*, vol. I, p. 366)

28. « Cette affaire, perçue comme une victoire des Français, fut répandue à son de trompe partout au Canada. » (*Ibid.*, vol. I, p. 396)

29. « Ainsi, le Canada, amené à une ardeur martiale, apprend à dénicher de futures victoires à vil prix. » (*Ibid.*)

30. « [...] se donner un air victorieux, même dans la défaite; brandir des menaces, se servir de marques d'affection, utiliser des ruses de guerre; peindre nos victoires de couleurs vives; camoufler les forces et les succès de l'ennemi; promettre des renforts qui ne viennent pas et qui ne peuvent pas venir; inventer des raisons plausibles pour justifier leur absence; enfin, faire de nouvelles promesses pour compenser l'échec des anciennes. » (*Ibid.*, vol. II, p. 170)

Parkman partage le même mépris que Montcalm pour les Canadiens, qu'il assimile toujours aux sauvages. Le système monarchique qui les gouverne favorise la corruption :

Honesty could not be expected from a body of men clothed with arbitrary and ill-defined powers, ruling with absolute sway an unfortunate people who had no voice in their own destinies, and answerable only to an apathetic master three thousand miles away³¹.

À ses yeux, la loyauté des Canadiens n'est rien d'autre que l'effet de leur esprit borné. L'historien américain assimile à de la pusillanimité ce que les historiens canadiens depuis Garneau ont considéré comme de grandes preuves de courage et même d'héroïsme :

The Canadians [...] loyal to their native soil, loyal to their Church, loyal to the wretched government that crushed and belittled them. When the able-bodied were ordered to the war, where four-fifths of them were employed in the hard and tedious work of transportation, the women, boys, and old men tilled the fields and raised a scanty harvest, which always might be, and sometimes was, taken from them in the name of the King. Yet the least destitute among them were forced every winter to lodge soldiers in their houses, for each of whom they were paid fifteen francs a month, in return for substance devoured and wives and daughters debauched³².

Vaudreuil exploite ces bonnes dispositions autant qu'il peut :

[He] exhorted them to defend their religion, their wives, their children, and their goods from the fury of heretics; declared that he, the Governor, would never yield up Canada on any terms whatever; and ordered them to join the army at once, leaving none behind but the old, the sick, the women and the children³³.

Pendant toute la durée de la guerre, les Canadiens, toujours de concert avec les sauvages, ont tendu des guets-apens, dressé des embuscades, capturé des prisonniers et torturé des soldats britanniques. L'histo-

31. «On ne pouvait s'attendre à de l'honnêteté de la part d'un groupe d'hommes investis de pouvoirs aussi arbitraires et mal définis, qui régnaient de façon absolue sur un peuple infortuné qui n'avait pas un mot à dire sur son destin et qui relevait d'un maître indifférent, à trois mille milles de distance.» (*Ibid.*, vol. II, p. 30)

32. «Les Canadiens [...] fidèles à leur terre natale, fidèles à leur Église, fidèles au gouvernement misérable qui les écrase et les déprécie. Quand les hommes les plus vigoureux étaient envoyés à la guerre, où les quatre cinquièmes étaient employés aux travaux pénibles et fastidieux de transport, les femmes, les enfants et les vieillards labouraient les champs; plus souvent qu'autrement, la faible moisson leur était enlevée, au nom du roi. Toutefois, les moins dépourvus étaient forcés, à chaque hiver, d'héberger des soldats chez eux. Ils recevaient, pour chaque soldat logé et nourri, quinze francs par mois; en retour, ils pouvaient s'attendre à ce que ces derniers mangent avec voracité et qu'ils débauchent les femmes et les jeunes filles.» (*Ibid.*, vol. II, p. 169-170)

33. «[Il] les exhorta à défendre leur religion, leur femme, leurs enfants et leurs biens contre les emportements des hérétiques; il déclara qu'en tant que Gouverneur, il ne céderait jamais le Canada, peu importe les conditions; il leur ordonna de s'enrôler sans tarder, laissant derrière eux seulement les vieillards, les personnes malades, les femmes et les enfants.» (*Ibid.*, vol. II, p. 196)

rien américain réprouve ces pratiques comme contraires aux lois les plus élémentaires de la guerre et blâme les relateurs français de ne pas les avoir plus vertement dénoncées : «Most of the French writers of the time mention these barbarities without much comment³⁴.»

Parkman interprète à son avantage les documents qu'il compulse et remet en cause l'interprétation des historiens canadiens-français. Le premier qu'il vise est certainement François-Xavier Garneau, dont toute la démarche cherchait à réhabiliter les Canadiens en leur redonnant la fierté de leur passé. Même avec une documentation beaucoup plus considérable que celle de William Smith, le premier historien canadien de langue anglaise, il adopte sa ligne générale d'interprétation pour démontrer que la Conquête a été une délivrance pour les Canadiens. Pendant qu'il prend au pied de la lettre tous les documents émanant des autorités britanniques, il se livre à une critique minutieuse de ceux qui proviennent des Français ou des Canadiens. Pourquoi le comportement des soldats anglais aurait-il été irréprochable tandis que celui des miliciens canadiens serait plus que blâmable? Parce que les premiers vivent en monarchie constitutionnelle, tandis que les derniers, sous une monarchie absolue? Voilà l'explication suggérée par l'historien bostonnais.

Montcalm et Lévis

Bien que Casgrain ait ralenti sa correspondance avec Parkman depuis quelques années, il ne pouvait rester indifférent à la publication de *Montcalm and Wolfe*, qui reprenait avec plus de nuances et de détails l'argumentation de William Smith. Une réfutation s'imposait, mais à quel prix? Personne n'avait jamais disposé d'une documentation aussi considérable que l'historien américain. Aussi l'abbé reconnaît-il devoir attaquer son adversaire sur ce terrain. Il se met donc en chasse et découvre en France, chez le comte de Nicolai, onze volumes manuscrits réunissant les journaux et la correspondance de Montcalm, de Lévis, de Bougainville, de Bourlamaque... Lévis avait occupé ses loisirs à mettre en ordre et à faire transcrire et relier toute cette masse de documents. C'était là une découverte majeure qu'il fallait exploiter.

Avec l'aide du gouvernement du Québec, Casgrain en prépare l'édition à partir de 1889. Mais son objectif principal reste toujours de réfuter Parkman : «De tous les historiens qui ont traité cette période, M. Parkman est le seul qui l'ait décrite en détail. Il l'a fait avec une science et un talent que personne ne lui contestera; mais il lui manquait des pièces de premier ordre³⁵...». De plus, Casgrain fait état de ses recherches au ministère

34. «La plupart des auteurs français de l'époque font allusion à ces cruautés, sans trop les commenter.» (*Ibid.*, vol. II, p. 262)

35. Henri-Raymond Casgrain, *Montcalm et Lévis. Guerre du Canada 1756-1760*, Québec, L.-J. Demers & frères, 1891, t. I, p. 7.

de la Marine, à la Bibliothèque nationale de Paris, au British Museum, et au Public Record Office de Londres. Au chapitre de la documentation, il ne voulait pas être en reste avec son collègue américain.

Les nouvelles pièces dont il dispose ne l'amènent cependant pas à jeter un éclairage vraiment neuf sur la question. En général, il suit la marche de Parkman, le corrigeant au besoin. Sauf quand il détient des preuves irréfutables, il ne le contredit pas carrément. Pour montrer sa largeur de vue, il lui concède même plusieurs points. Il admet la supériorité de la constitution anglaise sur la française, il s'accorde sur la corruption à la cour de Louis XV. Mais il n'adopte pas pour autant la thèse centrale de Parkman sur le système de gouvernement. Par exemple, la différence de peuplement entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre ne relève pas des institutions, mais d'une disposition différente des Français envers l'émigration :

La grande cause de cette disproportion est dans le fait bien connu que la race française n'émigre pas. Habitant le plus beau et le plus riche pays du monde, elle s'y est si profondément enracinée que son génie est devenu réfractaire à l'idée d'expatriation³⁶.

Casgrain reconnaît toutefois que si la France avait laissé les huguenots s'établir en Louisiane, elle aurait pu conserver l'Amérique. Le monolithisme de la population canadienne a été plus un avantage qu'un inconvénient, car il a permis aux Canadiens de résister aux colons anglais pourtant dix fois plus nombreux. À un Parkman qui minimise le rôle des Canadiens, il oppose sa thèse : « La France avait désespéré du Canada longtemps avant d'avoir signé le traité de Paris ; mais les Canadiens ne désespérèrent pas d'eux-mêmes. C'est alors que s'ouvre la plus belle page de leur histoire : cette lutte héroïque, dont la guerre de Sept ans n'avait été que le prélude³⁷.

Casgrain s'attache surtout à réfuter les accusations portées contre les Canadiens. La plus grave, c'est certainement d'avoir participé avec les Indiens aux atrocités commises contre les colons anglais. On sait que, depuis Frontenac, le peu de moyens militaires mis à la disposition de la colonie pour contrer les incursions des Anglais, avait forcé les gouverneurs à adopter la tactique des guérillas et des raids contres les populations civiles de la Nouvelle-Angleterre. À force de lutter avec les Indiens, les Canadiens avaient adopté leurs tactiques et semaient la terreur chez leurs voisins. Aussi les coureurs des bois étaient-ils le plus souvent assimilés aux « sauvages ». Les excès de ces derniers ternissaient la réputation des premiers. Les Anglais auraient pu pardonner aux Français, mais jamais aux Canadiens. C'est pourquoi, à la Capitulation de Montréal, ils leur

36. *Ibid.*, p. 15.

37. *Ibid.*, p. 18.

refusèrent les honneurs de la guerre. Parkman s'autorise des excursions dirigées par Rigaud, le frère du gouverneur, et par Coulon de Villiers pour vilipender les coureurs des bois. Au discours méprisant et souvent sarcastique de Parkman, Casgrain oppose un éloge sans retenue :

Les pays d'en haut, qui s'étendaient à des distances indéterminées, étaient le vaste champ d'exploitation des coureurs de bois. C'est là que se formait cette race de hardis pionniers, d'où étaient sortis les plus illustres découvreurs : les Joliet, les Nicolas Perrot, les Nicolet, les La Vérendrye et tant d'autres³⁸.

En effet, seule une endurance physique extraordinaire permettait de telles excursions. Montcalm en convenait quand il félicitait ses soldats : « Ils s'y sont distingués et ont supporté ces fatigues, l'incommodité de marcher en raquettes, de conduire ses vivres sur une traîne, comme les Canadiens qui y sont accoutumés³⁹. » Les coureurs des bois constituent les meilleurs éléments de la milice : « [...] l'élite de ces troupes se recrutait parmi les coureurs de bois qui, eux-mêmes se recrutaient dans toutes les paroisses, parmi la jeunesse hardie et aventurière, qu'ils venaient périodiquement embaucher⁴⁰. »

Ces éloges de Casgrain ne suffisent cependant pas à les disculper des accusations d'atrocités portées contre eux. L'abbé ne peut nier que beaucoup des raids se soient terminés en massacres. Aussi les reconnaît-il comme un mal nécessaire de la guerre. Pour bénéficier du concours des Indiens, les deux belligérants ne devaient-ils pas leur faire des concessions ? Celui qui cédait le plus l'emportait. Aussi était-il entendu tacitement qu'on les laissait faire des scalpes et qu'on leur abandonnait certains prisonniers qu'ils amenaient dans leur tribu, soit pour en faire des esclaves, soit pour les torturer. Les Indiens alliés des Anglais en faisaient autant, mais comme ils étaient moins nombreux, ils étaient moins visibles.

Casgrain s'attache en particulier à disculper Montcalm de toute complicité dans le massacre qui a suivi la prise du fort William-Henry. Parkman s'appuie sur le journal de Bougainville pour incriminer les Français et conclure que les conditions de la reddition n'ont pas été respectées. Selon l'abbé, il faut lire le journal de ce dernier avec circonspection, car il est biaisé : « Bougainville, dont les douleurs d'un asthme chronique avaient aigri le caractère et qui avait d'ailleurs de graves inquiétudes au sujet de sa famille, commença dès lors à prendre le Canada en grippe, et à mettre plus d'humeur que de raison dans ses jugements sur ce pays⁴¹. » De plus, Bougainville n'a pas été un témoin oculaire du massacre : « Bougainville était absent le jour du massacre. Il avait été expédié à Montréal la veille, à

38. *Ibid.*, p. 51.

39. Cité par Casgrain, *ibid.*, p. 69.

40. *Ibid.*, p. 76.

41. *Ibid.*, p. 81-82.

dix heures du soir, pour annoncer la chute de William-Henry. Son antipathie pour les Canadiens n'est nulle part aussi visible que dans sa relation faite à distance de cet événement⁴². » Casgrain se reporte donc au *Journal* de Desandrouins pour rétablir la vérité. Il tient ce témoin pour plus crédible car il écrit sur un point controversé :

Je vais, rendre compte de ce massacre, fidèlement et selon ma conscience, avec la plus grande impartialité, après m'être informé avec soin aux témoins oculaires de ce qui s'était passé hors de ma vue. Ce serait participer au crime que d'altérer la vérité, pour sauver l'honneur d'aucun coupable, quel qu'il fût. Je ne serais plus porté de le livrer à l'indignation de tous les honnêtes gens⁴³.

Desandrouins parvient à disculper les Français en montrant que ce sont les Anglais qui, dans leur panique, ont cédé aux Indiens leurs effets personnels dans lesquels il y avait de l'alcool. Une fois enivrés, les Indiens seraient devenus incontrôlables.

Casgrain aborde également la question épineuse des relations tendues entre Montcalm et Vaudreuil. Sans vouloir excuser ce dernier, il en trace un portrait nuancé :

Il était doux, affable et complètement dévoué aux colons, qu'il traitait comme ses enfants, et qui le regardaient, avec raison, comme leur père ; mais il était d'un caractère faible, irrésolu, peu éclairé, jaloux de son autorité, et exploité par un entourage corrompu qu'il était incapable de dominer⁴⁴.

Il avait le tort aux yeux de Montcalm et des métropolitains de garder son estime aux Canadiens. Ce que ne comprenaient pas les officiers de l'armée régulière :

Ils [les officiers] exigeaient des milices les plus durs travaux, et les faisaient servir aux postes les plus dangereux, soit comme éclaireurs, soit comme partisans dans les expéditions avec les sauvages. Ajouter à cela que, suivant l'habitude des militaires dans tous les pays, ils les méprisaient et traitaient tout haut de lâcheté leur mode de faire la guerre, mode qui leur avait pourtant valu tant de succès⁴⁵.

Enfin, Casgrain excuse Vaudreuil de n'avoir pas fait fusiller les déserteurs de l'armée au moment où il devenait évident que la colonie allait tomber, comme le demandait Bourlamaque :

Le général Murray avait lancé une proclamation déclarant qu'il incendierait les maisons de tous les habitants qui ne seraient pas trouvés chez eux, et il tenait parole. Les Canadiens avaient fait pour l'honneur de la France plus qu'ils ne devaient ; mais cela ne faisait pas l'affaire de Bourlamaque et de ses compagnons d'armes, qui auraient voulu terminer la guerre avec plus de distinction, afin de pouvoir demander des grâces à la cour de Versailles. Les

42. *Ibid.*, p. 284.

43. *Ibid.*, p. 274.

44. *Ibid.*, p. 73.

45. *Ibid.*, p. 329.

Canadiens n'espéraient plus rien de ce côté; et il était tout naturel qu'ils cherchassent à sauver le peu d'épaves qui restaient de leur naufrage⁴⁶.

Certes, l'ouvrage de Casgrain n'est pas qu'une réponse à Parkman, mais il est d'abord cela. Avec la documentation qu'il a trouvée en France, l'historien canadien a cherché à démentir l'historien américain, mais au contraire d'autres historiens contemporains, comme Narcisse-Eutrope Dionne, il ne se contente pas de nier ou de soutenir le contraire. Il prend l'argument de l'adversaire en compte, il l'analyse et, grâce à de nouveaux documents, il en montre les failles. Rarement apporte-t-il un démenti catégorique, comme dans l'histoire du gué de la rivière Montmorency. Montcalm et Lévis auraient cru, selon Parkman, cette rivière infranchissable jusqu'à ce qu'un colon leur apprenne qu'il la traversait tous les jours. Casgrain affirme: «Cette histoire répétée par les historiens, est une pure invention contredite par Montcalm et par Lévis même⁴⁷.» Ailleurs, Casgrain ne conteste pas le fait, mais son interprétation. Ainsi, quelques semaines avant la capitulation de Québec, les Canadiens désertent l'armée française et de lâcheté des Canadiens. Sans nier les désertions, Casgrain les explique, comme nous l'avons noté plus haut.

Conclusion

Quelle distance parcourue depuis la publication de l'*Histoire de la mère Marie de l'incarnation*! À l'historien providentialiste qui voyait le doigt de Dieu partout, a succédé un historien qui connaît la valeur des documents. Casgrain n'en serait jamais arrivé là s'il ne s'était mis à l'école de Parkman. Il a été un des premiers écrivains québécois à sortir du cercle étroit dans lequel s'enfermait l'historiographie québécoise de cette époque. Toutefois, il n'est pas parvenu à se guérir complètement de ses défauts de la première heure. Souvent, au lieu de se livrer à un examen sérieux des pièces à conviction, d'entamer une discussion en règle, il se laisse aller à un certain *pathos*, invoque les valeurs chrétiennes ou s'en tient à réaffirmer la ligne de conduite dictée par la religion, sans vraiment se laisser conduire par ses documents. Mais il en arrive à admettre la discussion, à considérer la pluralité des hypothèses et à admettre la bonne foi de l'adversaire. Par là, il contraste avec certains de ses contemporains. Certes, il n'était pas de taille à lutter victorieusement avec Parkman, qui bénéficiait d'une formation universitaire et des ressources d'un milieu scientifique autrement plus riche. Mais il a déployé dans la lutte une énergie et une ingéniosité qui transcendent son entourage. Par ses divers contacts, par ses voyages, il est parvenu à accumuler une documentation qui faisait l'envie de son adversaire.

46. *Ibid.*, p. 331.

47. *Ibid.*, vol. II, p. 102.